Barreau de Strasbourg

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Directive "libre établissement" n° 98/5/CE du 16.02.1998
Demande inscription au Barreau - Exercice sous le titre professionnel d'origine

- Lettre manuscrite envoyée en recommandée avec avis de réception à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats (demandant votre inscription, transmettant vos pièces et indiquant quelle sera votre adresse professionnelle).

- Une déclaration sur l'honneur manuscrite de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ou à sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, retrait d'agrément ou d'autorisation et de n'avoir pas été frappé de la faillite personnelle ou d'une autre mesure d'interdiction.

- Curriculum vitae (en langue française)

- Extrait d'acte de naissance (et traduction par traducteur assermenté)

- Certificat de nationalité (et traduction par traducteur assermenté)

- Extrait du Casier judiciaire (et traduction par traducteur assermenté)

- Certificat d'inscription et d'exercice effectif de la profession d'avocat dans le Barreau d'origine, daté de moins de trois mois (et traduction par traducteur assermenté)

Tous les documents énumérés ci-dessus sont à nous remettre en original. Ils vous seront restitués après certification conforme.

- Copie d'une pièce d'identité munie d'une photo

- Copie du contrat d'association, ou de collaboration, ou de communauté de bureaux, ou bail professionnel

- Copie du contrat d'assurance « Responsabilité Civile Professionnelle » couvrant les risques spécifiques liés à vos activités (*A défaut de fourniture du contrat, vous serez considéré comme adhérent d'office à la police groupe du Barreau de STRASBOURG pour les risques spécifiques liés à vos activités en FRANCE, et à vos frais*).

- Deux photos d'identité

Pascal CRÉHANGE,
Bâtonnier de l'Ordre.

N.B. Des frais de dossier de 500 € devront être acquittés lors de l'inscription.

ORDRE DES AVOCATS
Maison du Barreau
3, rue du Général Frère
CS 10033 – 67081 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 37 12 66
03 88 36 87 52
contact@ordre-avocats-strasbourg.fr
www.avocats-strasbourg.com